

Depuis une vingtaine d'années, « les classes populaires » font l'objet d'un regain d'intérêt sociologique sous leur forme « contemporaines ». Cet article est la synthèse d'une série de lectures sur le renouvellement de l'analyse des classes populaires dans le champ académique. Il en questionne à la fois les contours et la diversité interne et présente quelques enjeux de la représentation statistique : qui appartient aux classes populaires ? Quels sont les traits qui rassemblent ou différencient leurs membres ? Comment les représenter par les chiffres ?

Les classes populaires contemporaines en statistiques

Depuis une vingtaine d'années, « les classes sociales » et tout particulièrement « les classes populaires » font l'objet d'un regain d'intérêt sociologique sous leur forme « contemporaines »¹. Un nombre croissant de travaux a discuté de la pertinence de la notion de classes populaires et de ses enjeux méthodologiques alors que plusieurs synthèses ont émaillé ces avancements de la recherche². Ces recherches ont montré que leurs membres sont réunis par l'expérience de la domination mais qu'il n'y a pas de principe d'unité : les conditions d'existences, les situations de travail, les expériences sociales, les parcours, les contraintes, les pratiques culturelles divergent selon les individus, les groupes sociaux et les époques. Une multitude de caractéristiques sociales expliquent ces variations : le genre, l'âge, le lieu d'habitation, le degré d'instruction, l'emploi, etc. Si bien que les classes populaires sont segmentées culturellement mais également stratifiées socialement (sous-classes dans la classe). La déclinaison au pluriel marque ainsi leur fragmentation. Mais concrètement qui appartient

¹ Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin (Collection U. Sociologie), 363 p.

² Voici quelques exemples sans compter les travaux déjà évoqués : Mauger G., 2006, « Les transformations des classes populaires en France depuis trente ans », *Nouvelles luttes de classes*. Paris: PUF, p. 30-42 ; Alonzo P., Huguée C., 2010, *Sociologie des classes populaires*, Paris, Armand Colin.

Bérout S., Bouffartigue P., Eckert H., Merklen D., 2016, *En quête des classes populaires : un essai politique*, Paris, La Dispute, 214 p.

Groupe « Genre et classes populaires », 2018, « La production quotidienne du genre en milieu populaire », *Genèses*, 111.

2013, « Propriété et classes populaires », *Politix*, 1010.

2015, « De la classe ouvrière aux classes populaires », *Savoir/Agir*, 34.

2019, « Classes populaires d'aujourd'hui. Questions de morphologie et de styles de vie », *Sociétés contemporaines*, 114, p. 186.

Voici l'ouvrage de synthèse qui fait aujourd'hui référence en sociologie: Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin (Collection U. Sociologie), 363 p.



aux classes populaires ? Combien sont-ils ? Et quels sont les traits statistiques qui rassemblent ou différencient leurs membres ?

Cet article de synthèse se donne pour enjeu de présenter le « portrait statistique »³ des classes populaires à partir des récents travaux sociologiques sur la question.

A. De la classe ouvrière aux classes populaires

Dans les années 1960-1970 les travaux sur la classe ouvrière étaient nombreux et signalaient la force d'un collectif et la légitimité de la culture ouvrière. Mais dans la décennie suivante, les crises économiques, la montée du chômage et de la précarité salariale, les délocalisations successives puis le déclin des grandes structures ouvrières d'encadrement de la vie sociale et politique annonçaient le délitement progressif du monde ouvrier tel qu'il était quelques années auparavant. Le paradigme de la disparition des classes sociales et d'une moyennisation de la société faisait surface. Une nouvelle catégorie salariale semblait prendre le pas sur les ouvriers : les employés.

Plusieurs recherches depuis la fin des années 1980 se sont attachées à élargir la notion de « populaire ». Les employés et ouvriers étant sur de nombreux points semblables, les sociologues ont progressivement abandonné l'usage de la catégorie « classe ouvrière » pour lui privilégier le terme de « classes populaires ». C'est d'abord Michel Verret dans *La culture ouvrière* (1988) qui propose des réflexions autour du rapprochement entre ouvriers et employés, par le salariat d'exécution au sein d'une « combinaison populaire ». Alain Chenu montre à partir d'analyses statistiques que les employés forment un « archipel »⁴. Ce sont par la suite les travaux de Florence Weber (« quant à soi »)⁵, Stéphane Beaud (démocratisation scolaire)⁶ et Michel Pialoux (délitement du monde ouvrier, fracture générationnelle et renouvellement des conditions de vie populaires)⁷ ou Jean-Noël Retière (« capital d'autochtonie »)⁸ qui apportent à leur manière un substrat théorique et empirique à la notion de classes populaires. Enfin

³ Pour emprunter l'expression à Thomas Amossé : Amossé, Thomas, « Portrait statistique des classes populaires contemporaines », *Savoir/Agir*, 2015, vol.34 no 4. Pp. 13-20

⁴ Chenu A., 1990, *L'archipel des employés*, Paris, INSEE-études, 1990, 228 p.

⁵ Weber F., 1989, *Le travail à-côté: étude d'ethnographie ouvrière*, Institut national de la recherche agronomique.

⁶ Beaud S., 2003, *80% au bac et après? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, Éd. la Découverte, 341 p.

⁷ Beaud S., Pialoux M., 1999, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Découverte (La).

⁸ Retière J.-N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 16, 63, p. 121-143.



l'apport d'Olivier Schwartz a amplement contribué à la recomposition de la notion de classes populaires telle que la conçoivent les sociologues d'aujourd'hui.

Il ressort des travaux d'Olivier Schwartz que les classes populaires contemporaines, partagent au moins trois caractéristiques : la petitesse du statut professionnel ou social, l'étroitesse des ressources économiques et l'éloignement relatif par rapport au capital culturel légitime, à commencer par l'école. La précarité des ressources agirait à la fois comme un « signe », une « dimension de l'appartenance » et un « trait d'union » entre les membres des classes populaires⁹. Dans cette optique, les formes de domination sont *économiques* (sujétion sur le marché de l'emploi, salariat d'exécution, insécurité financière et précarité du travail), *politiques* (les classes populaires sont dépourvues de représentation du groupe et de ses intérêts dans les instances du pouvoir), *sociales* (une domination sociale qui peut affecter l'ensemble du parcours de vie et la fréquentation des espaces sociaux légitimes), *culturelles* et l'on pourrait y ajouter symboliques.

B. Portrait statistique des ouvriers et employés aujourd'hui

Cerner par la statistique une classe sociale définie par la petitesse du statut professionnel et social, l'étroitesse des revenus et l'éloignement par rapport au capital culturel légitime ne va pas de soi. Dans les récents travaux de sociologie, l'appréhension statistique des classes populaires se fait par l'agrégation de la quasi-totalité des ouvriers, d'une grande majorité d'employés et parfois d'une partie des travailleurs indépendants (en emploi ou au chômage)¹⁰.

Si l'on considère que les classes populaires représentent l'ensemble des ouvriers et employés, alors elles regroupent en 2012 plus de 14 millions d'actifs, soit 52 % d'entre eux (contre 59% en 1982 soit une perte de poids significative)¹¹. On dénombre ainsi 8 050 000 employés et 6 300 000 ouvriers.

⁹ Schwartz O., 2011, « Peut-on parler des classes populaires ? », La Vie des idées, p. 1-49.

¹⁰ Sur ce point voir par exemple la récente synthèse introduisant le dossier « Classes populaires d'aujourd'hui. Questions de morphologie et de styles de vie » : Bernard, Lise, Olivier Masclet, et Olivier Schwartz. « Introduction. Classes populaires d'aujourd'hui », *Sociétés contemporaines*. 6 décembre 2019, N° 114 n° 2. p. 5-21.

¹¹ Ces données concernent l'ensemble de la population active et incluent les chômeurs ayant déjà travaillé (leur catégorie socioprofessionnelle est saisie selon leur dernier emploi).

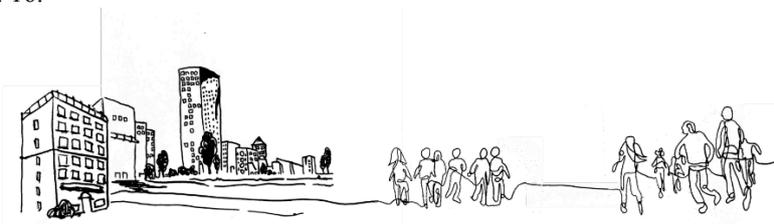


Lorsque l'on se concentre sur les emplois ouvriers, ils sont passés de 7,3 millions en 1982 à 6,3 millions en 2012. Ce sont les ouvriers industriels non qualifiés qui ont le plus pâtit de cette diminution avec une perte de 820 000 postes tandis que les chauffeurs (considérés comme ouvriers) sont 130 000 actifs de plus sur cette période (soit 710 000) et les ouvriers qualifiés du bâtiment 180 000 supplémentaires, portant leur nombre à 1 560 000.

Cette diminution du nombre d'ouvriers est aussi compensée par une nette augmentation du nombre d'employés de près de 2 millions d'actifs depuis 1982. Pourtant 530 000 postes d'employés administratifs d'entreprise ont été supprimés (passant leur nombre à 1,7 millions) : *« un important processus de rationalisation administrative a pu être observé, notamment en entreprise : une partie des tâches auparavant déléguées aux secrétaires et employés administratifs sont désormais directement réalisées, grâce à l'informatisation, par les salariés de niveau plus élevé »*¹². L'augmentation du groupe « employés » est surtout liée au développement des services aux particuliers (garde d'enfants, aide à domicile, personnel de ménage, conciergerie, employés d'hôtellerie restauration et coiffeur), avec un supplément de 1 150 000 employés de ce type, et des activités liées à la santé ou à l'action sociale en lien avec les collectivités territoriales (630 000 postes supplémentaires d'agents et adjoints administratifs, aides-soignants et agents de services publics). De même, les employés de commerce (employés de libre-service, de caisse, vendeur et télévendeur) ont vu leur nombre presque doubler et sont, en 2012, 1,3 millions. Ces emplois sont d'ailleurs souvent occupés par des femmes, et la période correspond à une augmentation de la population active féminine.

Pour apprécier ce tableau chiffré à sa juste valeur il faut souligner que les employés ont vu leurs conditions de travail s'industrialiser : les caissières de la grande distribution et les employés de libre-service œuvrent dans de véritables « usines du tertiaire » (centre-commerciaux urbains). Tandis que l'activité de nombreux ouvriers se rapproche du tertiaire (développement des emplois de transport et de logistique). Les frontières entre ouvriers et employés sont devenues suffisamment poreuses et les conditions de vie assez proches pour considérer qu'ils forment, réunis, les membres actifs des classes populaires. Les auteurs d'une synthèse sur les classes populaires contemporaines vont dans le même sens : *« situations de travail caractérisées par la pénibilité et la subordination, faible possibilité d'évoluer professionnellement, formation des*

¹² Amossé, Thomas. « Portrait statistique des classes populaires contemporaines », *Savoir/Agir*. 2015, vol.34 n° 4. p. 16.



couples fortement inscrite au sein de la classe sociale d'origine : ces différents facteurs plaident pour rapprocher employés et ouvriers » ajoutant que ces facteurs « donnent aujourd'hui à l'expérience de la subordination la consistance d'une condition sociale »¹³.

C. De fortes inégalités socioéconomiques

On dresse ici un résumé synthétique des inégalités socio-économiques en s'intéressant aux profils sociaux économique des classes populaires, à leurs niveaux de diplôme, à la mobilité sociale intergénérationnelle, à la structure des dépenses des ménages populaires et aux conditions d'emplois des ouvriers et employés.

Les classes populaires sont plus jeunes que la moyenne (1/4 de moins de trente ans contre 1/8^{ème} chez les cadres) et les étrangers y sont deux fois plus nombreux que chez les cadres (8% contre 4%). Elles sont dans l'ensemble paritaires (51% de femmes et 49% d'hommes) mais leur répartition est fortement différenciée selon les métiers (les chauffeurs, policiers, militaires, ouvriers de l'artisanat comptent environ 10% de femmes, alors que la proportion s'inverse dans les emplois de services aux particuliers).

L'analyse du niveau de diplôme fait apparaître des différences inter-classe : les classes populaires comptent 32% de bacheliers contre 91% chez les cadres. Cependant on observe aussi une segmentation interne, avec par exemple 16% des ouvriers non qualifiés qui disposent d'un bac contre 65% des employés administratifs d'entreprise. Il est édifiant de constater qu'en 30 ans, et surtout après la mise en œuvre de politiques de démocratisations scolaires, il n'y a que peu d'évolution de l'écart des diplômes entre classes populaires, moyennes et supérieures.

Ensuite, la reproduction sociale reste la norme puisque les classes populaires sont fortement composées d'enfants des classes populaires : ils sont 46% à avoir des parents ouvriers et 16% des parents cadres. Cette prégnance d'enfants d'ouvriers parmi les classes populaires illustre le niveau de reproduction sociale et atteste d'une « identité temporelle » de classe. Une telle situation se trouve confortée par l'homogamie sociale très marquée : 27% sont en couple avec un autre membre ouvrier ou employé, contre 8% des cadres et 16% des professions

¹³ RENAHY N., SIBLOT Y., CARTIER M., COUTANT I., MASCLÉ O., 2015, « De la sociologie de la classe ouvrière à la sociologie des classes populaires », *Savoir/Agir*, N° 34, 4, p. 61.

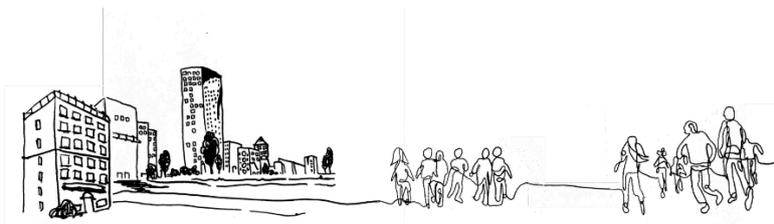


intermédiaires. Les ouvriers en couple vivent principalement avec des employées (51%) ou des ouvrières (23%), tandis que les employées vivent avec des ouvriers (41%), des membres des professions intermédiaires (19%) et des employés (18%). De même que 37% des ouvriers et employés vivent seuls tandis qu'ils sont 25% de cadres dans ce cas. Or, vivre seul amoindrit la stabilité économique et tout particulièrement la possibilité d'accéder à la propriété.

Par ailleurs, la structure des dépenses atteste d'inégalités de niveau de vie selon les groupes sociaux. Ainsi, le poids du logement représente 19% des dépenses pour les ouvriers et employés contre 12% pour les cadres. Les dépenses d'alimentation sont les plus fortes chez les ouvriers et les employés (16% et 14%) alors que leurs dépenses de « loisirs et cultures » sont inférieures à celles des cadres ou des professions intermédiaires. De même, la mobilité géographique des ouvriers et employés est faible, contrastant avec la forte mobilité des cadres. Elle est à la fois contrainte par le revenu et choisie – par ancrage local –, renvoyant à des modes de vie très différents selon que l'on se situe en zone urbaine ou rurale.

L'évocation de cette mobilité de classe ne prend pas en considération l'immigration, pourtant présente dans les milieux populaires. Les immigrés sont particulièrement représentés dans les secteurs du nettoyage, des services domestiques aux particuliers, de la sécurité et de la construction et représentent 13,5% des ouvriers et 10,3% des employés (sans y inclure leurs descendants qui sont également surreprésentés parmi ces catégories).

Enfin, il convient de souligner la dégradation des conditions d'emploi et de revenu : en 2012, parmi les ouvriers et employés 12% étaient au chômage, 15% étaient saisonniers en contrat aidé ou en contrat à durée déterminée et 39% en contrat stable (CDI ou fonctionnaire) alors que seulement 4% étaient à la fois en contrat stable et gagnaient 2,2 smic ou plus. Si bien que ces évolutions ont renforcé les clivages internes aux classes populaires entre les membres stables et ceux exposés au chômage, à la précarité de l'emploi et à la faiblesse des revenus. Ces segmentations invitent alors à penser les classes populaires selon les différentes franges qui la composent, entre le bas, le milieu et le haut, dont les niveaux et styles de vie sont très divers.



D. Individus ou ménages : l'épineuse question de la représentation statistique

Les recherches sur la refonte de la nomenclature socioprofessionnelle de 1982 ont réanimé la problématique de l'unité d'analyse pertinente. Il est en effet trop souvent fait l'abus de réduire la classe à un individu, alors même que sa position sociale, sa capacité à consommer, à épargner, le type de logement habité, les orientations éducatives et scolaires des enfants, et plus généralement les contraintes et les ressources dont il dispose dépendent fortement de la situation et de la composition du ménage dans lequel il vit. Par exemple, les travaux sur l'accès à la propriété des franges populaires intermédiaires ont montré que, pour de nombreux ménages, la stabilité conjugale et professionnelle (bi-activité) étaient deux conditions *sine qua non* du statut de propriétaire¹⁴. Alain Desrosières avait déjà souligné l'intérêt de se situer à l'échelle des ménages pour étudier les groupes sociaux dans les années 1980¹⁵. Néanmoins, le raisonnement par « ménages » nécessite dans certains cas être complété par une autre approche qui souligne les différences de statuts et de revenus de chacun des conjoints. Le risque étant d'occulter les inégalités entre hommes et femmes¹⁶, alors que les positionnements sociaux et professionnels peuvent influencer sur les expériences et les comportements individuels. Dans l'optique d'étudier les classes populaires à la fois dans ses contours et dans ses logiques interne, le sociologue Thomas Amossé propose deux champs d'analyse¹⁷. Un premier, élargi à l'ensemble des 27 millions de ménages¹⁸ qu'il analyse à partir de la variable du groupe professionnel. Ce spectre large permet de dresser, à gros traits, les frontières des classes populaires et ce qui les différencie des classes moyennes et supérieures sur les plans économiques, résidentiels, scolaire, sociaux, etc. Le second champ est plus restreint et se limite aux 2,7 millions de couples d'employés, d'ouvriers ou d'inactifs (hormis les retraités). Il offre une visibilité sur l'articulation entre les catégories socio-professionnelles des conjoints et permet de saisir la diversité interne aux ménages populaires. Une telle classification renouvelle

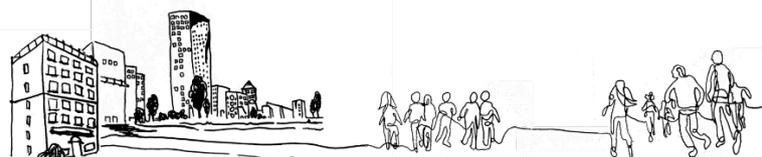
¹⁴ Voir par exemple : Girard, Violaine. « L'accès à la propriété : facteur de division des classes populaires ? », *Savoir/Agir*. 2015, vol.34 n° 4. p. 39-44.

¹⁵ Desrosières A., 1984, « Des individus aux ménages: l'étude des milieux sociaux par les catégories socioprofessionnelles », *Données sociales*.

¹⁶ Dans les couples hétérosexuels, qui représentent la très grande majorité des couples.

¹⁷ Thomas Amossé applique ensuite une méthode de « classification factorielle » à partir des ressources économiques, scolaires, professionnelles, géographiques et résidentielles.

¹⁸ Il s'agit précisément des ménages dit « non-complexes », c'est-à-dire composés d'un ou deux adultes, actifs ou non-actifs, avec ou sans enfants.



l'approche statistique des classes populaires ainsi que l'espère l'auteur : « elles peuvent permettre d'analyser les conditions de logement et la ségrégation sociale, la reproduction ou la mobilité sociale, le rapport à l'école et les pratiques éducatives, la consommation, le niveau de vie et le patrimoine, les pratiques associatives ou culturelles, la participation politique et le vote, la fécondité et la santé, etc. On peut attendre de telles investigations un renouvellement des enseignements obtenus jusqu'à présent en prenant seulement en compte les individus et non de leur famille ou ménage »¹⁹.

E. Les ménages ouvriers et employés

Dans la France des années 1960 et 1970, les ménages populaires composés d'un père ouvrier à l'usine et d'une mère inactive, en charge du travail familial étaient fortement répandus. Les conditions de croissance économique permettaient qu'une grande partie des femmes cesse leur activité professionnelle entre 25 et 40 ans, sans mettre le couple en difficulté financière²⁰. Qu'en est-il aujourd'hui, à l'aune des transformations de la société française depuis les années 1960 ?

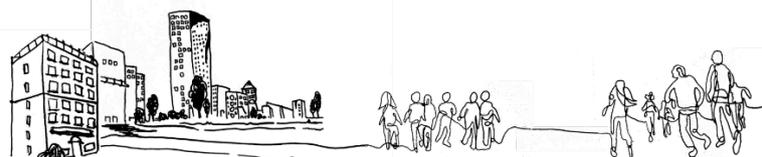
Il existe à ce jour peu de littérature chiffrée analysant les ménages en partant des catégories socio-professionnelles détaillées et encore moins sur les ménages populaires²¹. Dans un récent article, Lise Bernard et Christophe Giraud ont montré qu'entre 1982 et 2012²², l'absence de vie de couple s'est accentuée chez les ouvrier.e.s et employé.e.s et se différencie selon le sexe : les ménages d'une seule personne sont surreprésentés chez les hommes de classes populaires de plus de trente ans et la monoparentalité touche davantage les femmes des milieux populaires (14.1% chez les ouvrières, 13.4% chez les employées, 22.8% chez les chômeuses contre 11.7% en moyenne). On assiste également à une atténuation de la norme de « l'homme gagne-pain » : les femmes en couple avec un actif étaient 38% à être inactives en 1982 et ne sont plus que 17.6% trente ans plus tard (22.8% chez les ouvriers, où la proportion demeure la plus forte).

¹⁹ Amossé T., 2019, « Quelle définition statistique des classes populaires ? Propositions d'agrégation des situations socioprofessionnelles des ménages », *Sociétés contemporaines*, N°114, 2, p. 47

²⁰ Maruani M., 2011, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La découverte.

²¹ Les ménages dont on parle ici sont composés de couples hétérosexuels qui constituent la norme majoritaire.

²² Bernard L., Giraud C., 2018, « Avec qui les ouvrières et les employées vivent-elles en couple ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 39, 1, p. 41-61.



L'observation des unions conjugales des ouvriers et employés fait apparaître l'hétérogénéité de la catégorie des femmes de milieux populaires par « l'existence d'une stratification au sein du continent que forment les employées et les ouvrières : on y distingue un "haut" composé de femmes appartenant à des couples d'actifs occupés aux ressources multiples, un "bas" regroupant des femmes qui, comme leurs partenaires, sont très touchées par la précarité, et des fractions médianes. Ces dernières comprennent principalement un pôle marqué par l'univers ouvrier et certains emplois du commerce, et un pôle où des femmes, plus ou moins éloignées de l'emploi, travaillent souvent dans des services peu qualifiés »²³. Enfin, il est à souligner que les ouvrières sont davantage homogames que les employées, dont la catégorie socioprofessionnelle des conjoints est beaucoup plus diverse.

Conclusion

Les classes populaires, circonscrites aux ouvriers et employés représentent près de 50% de la population active. Elles sont à la fois une catégorie sociologique et politique :

Sociologiquement une telle classification a l'avantage de ses défauts. Si elle permet de se représenter, à gros traits, la structure sociale et les rapports sociaux qui la traversent, les membres des classes populaires n'en sont pas moins très différents les uns des autres. Tous n'occupent pas les mêmes positions professionnelles, sociales, résidentielles, conjugales, politique et mènent des vies très dissemblables. Ainsi, les situations peuvent être intermédiaires, mouvantes, incertaines, contradictoires pour certaines franges subalternes de la population. Il existe en réalité un continuum de positions, de statuts sociaux, de niveaux, de degrés de domination. La domination est l'élément qui caractérise les classes populaires par rapport aux classes moyennes et supérieures. Il revient aux sociologues la tâche d'observer plus finement les sous-groupes internes, ce qui les différencie mais également ce qui les unifie. C'est à cette tâche de complexification que s'est attelée la sociologie des classes populaires contemporaines depuis une vingtaine d'années²⁴, notamment en multipliant les enquêtes ethnographiques et

²³ *Ibid.* p. 60.

²⁴ Pour approfondir la question, se référer à la synthèse suivante : Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin (Collection U. Sociologie), 363 p.



qualitatives sur les styles de vie populaires²⁵. Ce travail nécessite un renouvellement continu afin de saisir la dynamique des rapports sociaux, et tout porte à croire que les récents événements sanitaires du Covid-19 contribuent en ce moment à une recomposition de la structure sociale.

Politiquement, si l'on ne peut pas parler d'une classe unifiée, il n'en demeure pas moins que ses membres ont un bon nombre d'intérêts en commun. En effet, la position de subordination dans les univers professionnels et sociaux illustre une condition inégalitaire dans la sphère productive et plaide pour une plus grande reconnaissance des styles de vie populaires sur le plan politique. Le « populaire » est en effet un enjeu de luttes autour de sa définition et des acteurs légitimes à le représenter. Il fait l'objet de nombreuses appropriations, de la part de groupes sociaux aux intérêts différenciés. Se pose ici l'enjeu du passage de la « classe en soi » à la « classe pour soi » – de la « classe sur le papier » à la « classe mobilisée »²⁶ – capable de proposer une identité commune, et de construire des univers sociaux, symboliques et politiques agrégateurs, desquels s'expriment des intérêts convergents.

Éléments bibliographiques

Alonzo P., Huguée C., 2010, *Sociologie des classes populaires*, Paris, Armand Colin. Bernard L., Giraud C., 2018, « Avec qui les ouvrières et les employées vivent-elles en couple ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 39, 1, pp. 41-61.

Amossé, Thomas, « Portrait statistique des classes populaires contemporaines », *Savoir/Agir*, 2015, vol.34 no 4. Pp. 13-20

Bernard L., Giraud C., 2018, « Avec qui les ouvrières et les employées vivent-elles en couple ? », *Travail, genre et sociétés*, n° 39, 1, p. 41 61.

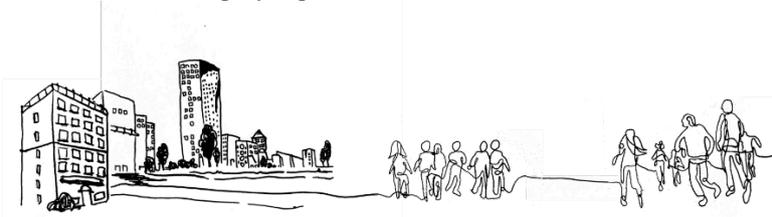
Bernard L., Masclat O. et Schwartz O, « Introduction. Classes populaires d'aujourd'hui », *Sociétés contemporaines*, 6 décembre 2019, N° 114 no 2. pp. 5-21.

Bérout S., Bouffartigue P., Eckert H., Merklen D., 2016, *En quête des classes populaires : un essai politique*, Paris, La Dispute, 214 p.

Beaud S., Pialoux M., 1999, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, La Découverte.

²⁵ Le numéro 114 de la revue *Société contemporaines* propose un bel aperçu des travaux récents sur la question. <https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2019-2.htm>

²⁶ Selon les termes employés par Pierre Bourdieu.



Beaud S., 2003, *80% au bac et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 341 p.

Chenu A., 1990, *L'archipel des employés*, Paris, INSEE-études, 1990, 228 p.

Desrosières A., 1984, « Des individus aux ménages: l'étude des milieux sociaux par les catégories socioprofessionnelles », *Données sociales*.

Girard, Violaine. « L'accession à la propriété : facteur de division des classes populaires ? », *Savoir/Agir*, 2015, vol.34 no 4. pp. 39-44.

Groupe « Genre et classes populaires », 2018, « La production quotidienne du genre en milieu populaire », *Genèses*, 111.

Maruani M., 2011, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La découverte.

Mauger G., 2006, « Les transformations des classes populaires en France depuis trente ans », in *Nouvelles luttes de classes*, Paris, PUF, p. 30-42

Retière J.-N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 16, 63, p. 121 143.

Schwartz O., 2011, « Peut-on parler des classes populaires ? », *La Vie des idées*, pp. 1-49.

Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclét O., Renahy N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin (Collection U. Sociologie), 363 p.

Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclét O., Renahy N., 2015, « De la sociologie de la classe ouvrière à la sociologie des classes populaires », *Savoir/Agir*, N° 34, 4, pp. 55-61.

Weber F., 1989, *Le travail à-côté: étude d'ethnographie ouvrière*, Institut national de la recherche agronomique/EHESS, 212p.

2013, « Propriété et classes populaires », *Politix*, 1010.

2015, « De la classe ouvrière aux classes populaires », *Savoir/Agir*, 34.

2019, « Classes populaires d'aujourd'hui. Questions de morphologie et de styles de vie », *Sociétés contemporaines*, 114, p. 186.

Retrouvez toutes les études

sur www.millenaire3.com

